

AMBASSADEURS POUR LA VALORISATION ET LA PRÉSERVATION DES PATRIMOINES DES ALPILLES



Parc naturel régional des Alpilles
Une autre vie s'invente ici

*Envie de participer à la protection de l'environnement ?
Envie d'aller sur le terrain, dans la nature ?
Envie d'aller au contact de différents publics ?*

Si tu as moins de 26 ans, deviens volontaire en Service Civique au Parc naturel régional des Alpilles !

Pour quoi ? pour une diversité d'activités à mener en binôme

*** Réaliser des actions en faveur de la gestion, préservation et valorisation des espaces naturels, culturels, historiques :**

- Participer à la construction et à la mise en place d'enquêtes et d'opérations simples de **collecte d'informations de terrain** permettant notamment d'alimenter l'observatoire de la fréquentation des espaces naturels et **d'améliorer l'accueil des publics**. Possibilité de contribuer à l'analyse des données.
- Participer à des opérations simples de collecte d'informations de **données naturalistes variées** (oiseaux, reptiles, insectes, mammifères, flore...) et de **suivis environnementaux** divers (hydrologie, déchets...)
- Réaliser des **petits travaux manuels en faveur de la biodiversité, d'entretien des itinéraires**, sites et équipements d'accueil du public : balisage ou débalisage, réfection de cheminements, effacement de sentiers sauvages, renaturalisation d'espaces sensibles dégradés, entretien des panneaux d'informations...
- Valoriser les espaces naturels par le **développement de randonnées**, notamment au travers de l'outil www.cheminsdesparcs.fr des Parcs naturels régionaux de PACA.
- Assurer une **veille sur le terrain et sur internet** en lien avec la fréquentation des espaces naturels (réseaux sociaux, sites, blogs, etc.).
- Accompagner les équipes **techniques et scientifiques** dans leurs missions de terrain.

*** Contribuer à l'amélioration de l'information et de la sensibilisation à la préservation des patrimoines, à la sauvegarde de la biodiversité, à la fragilité des sites naturels, culturels et historiques, aux risques liés à la fréquentation et activités en milieux naturels et aux autres enjeux transversaux du Parc**

- **Sensibiliser le grand public** lors d'évènements locaux, de rassemblements associatifs, manifestations, fêtes et festivals et lors de rencontres du public fréquentant l'espace naturel ainsi que les professionnels du tourisme, partenaires.
- Contribuer au renforcement des **relations avec les communes** du territoire (écogardes, services environnement ou communication, ...).
- Aider à la réalisation et la **diffusion d'informations simples**, documents de sensibilisation sur les milieux naturels et les activités humaines dans les Alpilles, documents d'information touristique, micro-rubriques sur le site web du Parc et les réseaux sociaux.
- Participer aux activités **d'éducation et de sensibilisation à l'environnement** en milieu scolaire et peri-scolaire, centre aéré...
- Aider à l'information, l'organisation et l'**animation de sorties** et manifestations de découverte du territoire et de ses patrimoines.
- Participer à la mise en place d'outils et **d'animations pédagogiques** à destination du public fréquentant l'espace naturel.
- Participer à la revue de **presse** quotidienne sur le territoire.

AMBASSADEURS POUR LA VALORISATION ET LA PRÉSERVATION DES PATRIMOINES DES ALPILLES



Quand ?

À partir du 20 mai 2024, pour 8 mois, à raison de 28h / semaine.

Candidature avec CV :

<https://www.service-civique.gouv.fr/trouver-ma-mission/ambassadeur-pour-la-valorisation-et-la-preservation-des-patrimoines-des-alpilles-7-1-1-661577eec2bff443bc37b359?preview=true&backRecruitment=true&useapirest=false>

Qu'est-ce que le Service civique ?

C'est la possibilité de vivre de **nouvelles expériences**, de s'ouvrir à d'autres horizons en effectuant une **mission au service de la collectivité**.

Indemnités entre 600,94 € et 712,39 € / mois (cumulable avec les aides au logement et adultes handicapés).
Accompagnement des volontaires dans la réalisation de la mission, formations et appui à la réflexion sur le projet d'avenir.

Qui contacter ?

Virginie Brunet - 04 90 90 44 00 - v.brunet@parc-alpilles.fr

Qu'est-ce que le Parc naturel régional des Alpilles ?

C'est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel, culturel et paysager d'exception.

D'une superficie de plus de 51 000 ha, les 17 communes qui le composent sont : Aureille, Eygalières, Eyguières, Fontvieille, Lamanon, Les Baux de Provence, Mas blanc des Alpilles, Maussane les Alpilles, Mouriès, Orgon, Paradou, St Etienne du Grès, St Martin de Crau, St Rémy de Provence, Sénas, Tarascon et Arles.



« Mon service civique a été une excellente expérience. J'avais très envie de découvrir ce territoire. Je recherchais une structure avec une vision globale et une équipe aux nombreuses compétences. Ayant fait des études en agronomie, je voulais compléter ma formation par des connaissances naturalistes, le Parc m'y a aidé en partie. Enfin, j'ai pu entrer dans le monde du travail en douceur sans appréhension et aborder ainsi sereinement ma future vie professionnelle. »

Sarah BOGGIO-POLA



Une autre vie s'invente ici